

HOYÉ! HOYÉ! SAVIEZ-VOUS QUE...?

La Ville de Mont-Tremblant tient à devenir une référence quant à la préservation de la qualité de ses lacs et c'est dans cette optique qu'elle a créée, au cours des dernières années, différentes politiques. Il est important de savoir que ces politiques ont un impact sur votre façon de vivre aux abords du lac Duhamel. Ces politiques peuvent également requérir un changement au niveau de vos infrastructures septiques et de l'usage de votre terrain riverain.

- Saviez-vous que vous allez sans doute devoir mettre vos installations septiques à niveau? Quelles sont vos options? Comment cela va-t-il vous coûter?
- Saviez-vous que plusieurs riverains ne sont pas conformes face à la réglementation qui a trait à la bande riveraine, savez-vous quoi faire et comment cela peut vous coûter comme contrevenant?
- Saviez-vous que les motos marines et les embarcations à moteurs seront désormais interdites à court et moyen terme?
- Saviez-vous que le projet d'égouts municipaux ne se qualifie pas aux subventions gouvernementales?
- Saviez-vous que le Ministère des transports a accepté de passer à la table de concertation avant d'agir sur les routes de pourtour des plans d'eau de la région?
- Saviez-vous qu'il y a une mise à jour sur la procédure d'accès au terrain de l'association?
- Saviez-vous que votre association est informée de ces politiques et qu'elle peut vous en dire davantage?

Si ces questions vous interpellent, je vous invite à vous présenter à l'assemblée annuelle de l'association qui aura lieu le 18 juin prochain de 9.00 am à 12.00 pm au Pavillon Vélan du Domaine St-Bernard localisé au 545 Chemin St-Bernard, Mont-Tremblant.

Le comité exécutif de l'association du Lac Duhamel supporte les orientations environnementales émises par la ville. Ceci considérant le fait qu'elles cadrent parfaitement avec la mission de l'association qui est de "Protéger l'environnement du lac et son bassin versant". La ville a été à l'écoute des différentes associations de lacs et a principalement reconnu l'influence d'Environnement Mont-Tremblant (l'Association des associations de lacs) qui est actuellement appuyée par son nouveau président M. Denis Archambault, ancien président de notre association.

Votre comité exécutif, bénévole, sera heureux de se sentir appuyé dans sa démarche par votre présence en grand nombre lors de l'assemblée annuelle le 18 juin prochain.

Votre dévoué président et les membres du comité exécutif vous souhaitent un très
beau printemps!

Salutations,
Jacques Leduc